

DELIBERATION 004/2023

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
04/04/2023

Date de l'affichage :
04/04/2023

En exercice : 12
Présent(s) : 11
Absent(s) : 1
Pouvoir(s) : 0

Objet :

**AFFECTATION
DES RESULTATS
ASSAINISSEMENT**

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 19/04/2023

ID : 060-216003830-20230411-DELIB004_23AST-DE

S'LO

Mairie de Marseille en Beauvaisis

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE L'ASSAINISSEMENT
DE MARSEILLE EN BEAUVAISIS (Oise)**

L'an Deux Mil Vingt-trois, le onze du mois d'Avril

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présent(s) : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Françoise LEMARCHAND, Martine LANGLOIS, Aurélie LEVEQUE, Servane CARON, Messieurs Jean-Yves DECOCK, Francis DELABY, René THIEBAUT, Antonio PREVOST, Gérald LAQUERRIERE

Absent non excusé : Monsieur Thibaut HULLAERT

Pouvoirs :

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Yves DECOCK

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le **Compte Administratif de l'assainissement 2022** qui présente un déficit d'exploitation de 48 291 € et un excédent d'investissement de 519 708. 26 € ce qui représente un résultat de clôture pour l'année **2022 EXCEDENTAIRE** de 471 477. 26 €.

DECIDE :

- D'affecter à l'article 001 – excédent d'investissement reporté (Inv. Rec) 519 708 €
- D'affecter à l'article 002 – déficit d'exploitation reporté (Expl. Dép-) 48 291 €

au budget primitif 2023 de l'assainissement.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS, le 11/04/2023.

Le Maire,

Isabelle DUBUT



Le secrétaire de séance

Jean-Yves DECOCK

